
1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Nom commercial****Stabichloran granulés**

Rez.-Nr. 900180

Fabricant / fournisseurBAYROL France SAS - A Chemtura Company
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr

Internet www.bayrol.com

Renseignements en cas d'urgenceCentre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

Conditions d'utilisation recommandées

Stabilisateur de chlore

! 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**! Classification**

Xi; R36

Phrases R

36 Irritant pour les yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification
108-80-5	203-618-0	Acide cyanurique	100	Xi; R36

4. PREMIERS SECOURS**Remarques générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

Après ingestion

Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

eau
mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote (NOx)
Acide cyanhydrique (HCN)

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Eviter la formation de poussières.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stockage: au frais et au sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

masque anti-poussières

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques
Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)
Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm
Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm
Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

**Protection des yeux**

lunettes de protection

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat granulé	Couleur jaunâtre	Odeur inodore
------------------------	----------------------------	-------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	4	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
Température de fusion	320 - 330 °C				
Densité en vrac	ca. 900 kg/ m ³				
Solubilité dans l'eau	26 g/l	90 °C			

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Conditions à éviter**

Réagit avec les lessives alcalines.

Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	7200 mg/kg	rat		
DL 50 aiguë par contact avec la peau	5000 mg/kg	lapin		
Irritation de la peau	Légèrement irritant.	lapin		
Irritation des yeux	Légèrement irritant.	lapin		



12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité	100 % (8 h)			Facilement dégradable.

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 0 2000 mg/l (24 h)	Cyprinus carpio		
Daphnie	CE 50 > 2000 mg/l (24 h)	Daphnia magna		

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
07 07 99	déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations diverses relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

Xi Irritant

Phrases R

36 Irritant pour les yeux.

Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 11.07.2007

Modifié 19.06.2007

Stabichloran granulés

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 36 Irritant pour les yeux.